

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 39 (1951)

Heft: 784

Artikel: Efficacité des pétitions !

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

A GENÈVE

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX - D'OR, 3
Articles de bébés

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
Fondée en 1911
H. HUTTERLI, succ.
69, RUE DE LAUSANNE II TÉL. 2.67.32
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

BOUVIER
le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo
Téléphone 5.10.58

Trousseaux-Corsets-Tissus-Bas
CALICOES 14, RUE DE RIVE
QUALITÉ - CHOIX - PRIX

Fraisse & Cie
TEINTURIERS
Livraisons rapides et soignées de
tous travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Michel-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et Magasin : 53, Rue du St-Jean - Tél. 2.35.95

Union des Femmes
(Genève)

Thé mensuel.

Mmes Ed. Barbey et Ch. Dunant, se sont livrées à une étude minutieuse de la vie privée au moyen-âge, d'après des documents écrits ou figurés. Elles ont apporté, le 11 janvier, le résultat de ces recherches en les illustrant de projections à l'épidiascope. L'appareil ne permet malheureusement pas de faire passer toutes les vues qu'elles avaient préparées, mais on en vit assez pour apprendre une foule de détails inédits sur le logement, l'aménagement, les repas, les costumes de nos ancêtres. De telles comparaisons, lorsqu'elles sont appuyées sur des documents sérieux et aussi complets que possible, sont toujours très enrichissantes pour l'esprit.

Les 6 à 7 du mardi.

L'Union des Femmes a imprimé une cahier plus rapide au rythme de ses séances en créant, pour les membres qui ne sont pas libres le jeudi après-midi, des mardis de six à sept, où l'on discute à l'occasion du bref exposé d'une question.

Le 16 janvier, Mlle Bolle se demandait si le scoutisme avait toujours sa raison d'être. Elle apporta les données recueillies à la conférence d'Angleterre, où elle fut déléguée suisse. Plusieurs mamans d'éclaireuses firent des remarques sur l'activité de leurs filles et quelques objections, mais certes, aujourd'hui plus que jamais, le scoutisme a toujours sa raison d'être.

Le 23 janvier, Mlle Arnold, de l'Alliance universelle des U. Chrét., apportait ses expériences et ses impressions sur la situation des réfugiés dans le Proche-Orient. L'activité professionnelle qu'on inculque à ces malheureux, semble être la meilleure atténuation à leur triste sort.

Lutte contre l'alcoolisme
dans le canton de Bâle-Ville

Préparé sous la direction du Dr Bersot, directeur de l'établissement neuro-psychiatrique de Bellevue, au Landeron, ce travail se limite à l'étude de la question dans le canton de Bâle-Ville.

Quelles sont les mesures prises par l'Etat pour enrayer le fléau ? Dispensaires anti-alcooliques, la loi sur les auberges, l'enseignement dans les écoles, le traitement des alcooliques dans des asiles ou leur internement dans des maisons de travail, la mise sous tutelle, des mesures concernant les droits de la famille à l'internement d'un alcoolique.

**LA SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES
D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

GENÈVE

2, RUE DE LA CONFÉDÉRATION
CORNavin - EAUX-VIVES
PLAINPALAIS - CAROUGE



1872

CAPITAL ET RÉSERVES FR. 205 MILLIONS

La déclaration des Droits de l'Homme et l'UNESCO

Un film suisse à la télévision française

A Paris, diverses manifestations ont marqué le second anniversaire de la promulgation des Droits de l'Homme, par les Nations Unies. Le poste de télévision de la Tour Eiffel a diffusé à cette occasion, un programme patroonné par l'UNESCO, au cours duquel on a pu voir et entendre un film de court métrage conçu par le grand écrivain français André Maurois. Pour la circonstance, le romancier s'était fait acteur... et il a lui-même interprété son scénario, dont l'action se déroulait dans son propre cabinet de travail.

Il a ensuite présenté quatre films choisis pour leur signification : Droits de l'enfant - Droits de l'homme, Boundary Li-

nes, C'est ton frère (film suisse d'Orman Gurtner) et Of Human Rights. Cet intéressant programme était réalisé par Pierre Viallet, producteur de la Télévision française.

D'autre part, le président de l'UNESCO, M. James Torrès-Bodet, a adressé au monde un message où il dit, entre autres :

« La Déclaration annonce un Pacte international des droits de l'homme, actuellement en préparation aux Nations Unies, et qui, lui, constituera « un instrument ayant » valeur contraignante pour toutes les parties signataires », pacte qui n'eût pas été possible sans une Déclaration préalable. Janine Auscher.

CANTON DE VAUD

Spécialité : La fiche comptable

Imprimerie Th. Eberhard



LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 23383

RESTAURANTS - TEA-Room

LE CARILLON

Place Chauderan - LAUSANNE

Ses repas pour toutes les bourses

chez Mme Marleine

MODES - VEVEY

vous trouverez le coiffant personnel

forcer l'effectif des samaritaines et des sauveurs. Quelques-unes d'entre elles forment le noyau d'une nouvelle section dite de secouristes.

La Société des Samaritains de Genève qui poursuit son but philanthropique rappelle que son Dispensaire de la Rue de Candolle 9, est ouvert trois fois par semaine pour les personnes indigentes. Son service de vaccination gratuit fonctionne tous les lundis. Elle apporte même, à domicile aux personnes à revenus modestes, les soins prescrits par un médecin. Enfin, son office sanitaire met à la disposition de chacun maints objets nécessaires.

La Fondation „Pour l'Avenir“

... a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers), qui se distinguent par leurs aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématièrement un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

La Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement bien doués en général ou possédant à un haut degré des aptitudes dans un domaine particulier. Le Comité examine les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial, à demander au secrétaire de la Fondation, M. R. Ehrat, chemin de l'Etang 34, à Châtelaine. Ces demandes doivent être présentées par écrit.

Les demandes tardives ne seront pas prises en considération. La clôture de l'inscription est fixée au dernier jour du mois de février.

Le Comité de la Fondation.

—

Emissions radiophoniques

Mercredis 7 et 14 février à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Vendredi 9 février à 18 h. :

Expériences sociales d'infirmières diplômées, par E. Lavarino.

Samedi 10 février à 14 h. :

Arce en ciel, micromagazine de la femme.

—

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 2 février

LA CHAUX-DE-FONDS : Rue de la Loge 8a, 20 h. 15. Section suffragiste : 1. Activité suffragiste ; 2. Influence de la guerre sur la mentalité de l'enfant, par Mme Y. Wolf.

Mardi 6 février

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, 18 h. : Le Quakerisme par Mme Gautier-Picet.

Jeudi 8 février

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, 15 h. : Bridge-Thé au profit des activités de l'Union (5 fr. thé compris).

Mardi 13 février

GENÈVE : Union des Femmes, rue Et-Dumont, 18 h. : La personnalité féminine (Europe - Extrême-Orient), par Mme Kikou Yamata, journaliste.

Dimanche 25 février

ZURICH : Börssaal — Journée cantonale des Femmes zurichoises sur ce thème : Notre tâche devant les menaces de l'heure, orateurs : Dr G. Egli (Winterthour), Dr Ida Somazzi (Berne), Dr théol. E. Schweizer (Zurich).

Imp. NATIONALE r. Alfred-Vincent 10, GENÈVE

LOUIS KUHNE & Cie

PORCELAINES & CRISTEAUX

17, RUE DU MARCHÉ

(MOLARD)

GENÈVE

TÉLÉPHONE 4 03 95